

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 1

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R1

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

sera PO4 Test, Reagenz 1

EAN

4001942040020
4001942040037
4001942040044
4001942049306
4001942077156

UFI: 704N-U62J-E8Q8-0GSX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Solution pour déterminer les paramètres de l'eau dans courante et l'eau des aquariums.

Le produit est destiné à la consommation des particuliers.

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société: sera Werke Heimtierbedarf
J. Ravnak GmbH & Co. KG
Rue: Borsigstraße 49
Lieu: D-52525 Heinsberg
Boîte postale: 1466
D-52518 Heinsberg
Téléphone: +49 (0)2452 91260
e-mail: info@sera.de
Interlocuteur: Dr. Matthias Dahm
e-mail: sds.info@sera.biz
Internet: www.sera.de
Service responsable: Labor

Téléfax: +49 (0)2452 5922

Fournisseur

Société: sera GmbH
Rue: Borsigstr. 49
Lieu: D-52525 Heinsberg
Boîte postale: 1466
D-52518 Heinsberg
Téléphone: +49 (0)2452 91260
e-mail: info@sera.de
Interlocuteur: Dr. Matthias Dahm
e-mail: sds.info@sera.biz
Internet: www.sera.de
Service responsable: Labor

Téléfax: +49 (0)2452 5922

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+49 (0)2452 91260 (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures
d'ouverture du bureau.)
+49 (0)2452 9126555

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Corr. 1; H314

sera PO4 Test, Reagenz 1

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R1

Page 2 de 13

Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acide sulfurique à 96 %

acide sulfamidique; acide sulfamique; acide sulfamique

Mention

Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:


Mentions de danger

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P280

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un médecin.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

Solution fortement diluée d'un acide inorganique. Solution aqueuse de sels organiques et inorganiques.

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
7664-93-9	acide sulfurique à 96 %			10 - < 15 %
	231-639-5	016-020-00-8	01-2119458838-20	
	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1; H290 H314 H318			
5329-14-6	acide sulfamidique; acide sulfamique; acide sulfamique			1 - < 5 %
	226-218-8	016-026-00-0	01-2119488633-28	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H315 H319 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

sera PO4 Test, Reagenz 1

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R1

Page 3 de 13

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
7664-93-9	231-639-5	acide sulfurique à 96 %	10 - < 15 %
		par voie orale: DL50 = 2140 mg/kg Skin Corr. 1A; H314: >= 15 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - < 15 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - < 15	
5329-14-6	226-218-8	acide sulfamidique; acide sulfamique; acide sulfamique	1 - < 5 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2140 mg/kg	

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des mesures de premiers secours
Indications générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Le produit lui-même n'est pas combustible. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 1

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R1

Page 4 de 13

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les non-secouristes

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr.

Pour les secouristes

Colmater les bouches de canalisations. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Le produit est un acide. Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé. Matière appropriée pour diluer ou neutraliser: Eau, Chaux, Soda.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles). Collecter la fuite de liquides dans des armoires équipées de cuvettes montées sur roulettes.

Pour le nettoyage

Déversements majeurs: Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé.
Déversements mineurs: Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé).
Bien nettoyer les surfaces contaminées. Rincer abondamment avec de l'eau.

Autres informations

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Tenir hors de portée des enfants.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Information supplémentaire

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Poser des couvercles sur les conteneurs immédiatement après utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 1

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R1

Page 5 de 13

personnes autorisées. Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Protéger des radiations solaires directes.

Ne pas stocker à des températures de moins de 0°C. Température de stockage recommandée: à température ambiante

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas mélanger avec des lessives alcalines.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Solution pour déterminer les paramètres de l'eau dans courante et l'eau des aquariums.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7664-93-9	Acide sulfurique	-	0,05t		VME (8 h)	
		-	3		VLE (15 min)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
7664-93-9	acide sulfurique à 96 %			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	0,05 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	0,1 mg/m³
5329-14-6	acide sulfamidique; acide sulfamique; acide sulfamique			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	70,5 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	10 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	17,4 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	5 mg/kg p.c./jour

sera PO4 Test, Reagenz 1

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R1

Page 6 de 13

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
7664-93-9	acide sulfurique à 96 %	
Eau douce		0,003 mg/l
Eau de mer		0,0 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,002 mg/kg
Sédiment marin		0,002 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		8,8 mg/l
5329-14-6	acide sulfamidique; acide sulfamique; acide sulfamique	
Eau douce		1,8 mg/l
Eau de mer		0,18 mg/l
Sédiment d'eau douce		8,36 mg/kg
Sédiment marin		0,84 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		20 mg/l
Sol		5 mg/kg

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Éviter le contact avec la peau. Porter des gants appropriés.

Modèle de gants adapté résistant aux acides

Matériau approprié: FKM (caoutchouc fluoré), Caoutchouc butyle

Épaisseur du matériau des gants: 0,4-0,7 mm

Temps de passage (durée d'utilisation maxi): > 2 h

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Pas nécessaire vu la petite capacité du conteneur.

Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire portant un filtre du modèle B2.

Protection contre les risques thermiques

Non inflammable. Le produit lui-même n'est pas combustible. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2).

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 1

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R1

Page 7 de 13

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	sans odour
Seuil olfactif:	non applicable
Point de fusion/point de congélation:	0 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	> 100 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	-0,3-0,5
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	23 hPa
(à 20 °C)	
Densité (à 20 °C):	1,09 g/cm³
Densité apparente:	non applicable
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc)
(Risque d'explosion!).

Combustion entretenue: Pas de combustion auto-entretenue

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable

gaz: non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: non déterminé

Teneur en corps solides: non déterminé

Point de sublimation: non applicable

Point de ramollissement: non applicable

Point d'écoulement: non déterminé

Viscosité dynamique: non déterminé

Durée d'écoulement: non déterminé

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 1

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R1

Page 8 de 13

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Possibilité de réactions dangereuses. La dilution ou la dissolution dans l'eau est toujours accompagnée d'un fort échauffement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Base, Peroxydes, Agent oxydant.
Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Base, Agent oxydant, Métaux alcalins, Métaux légers, Peroxydes.
Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc)
(Risque d'explosion!).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2).
La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

Information supplémentaire

Corrode les métaux communs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7664-93-9	acide sulfurique à 96 %				
	orale	DL50 2140 mg/kg	Rat	ECHA	OCDE 401
5329-14-6	acide sulfamidique; acide sulfamique; acide sulfamique				
	orale	DL50 2140 mg/kg	Rat	ECHA	OCDE 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	ECHA	OCDE 402

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)
Provoque de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)
Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 1

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R1

Page 9 de 13

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Expériences tirées de la pratique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Autres informations

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Information supplémentaire

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Le produit est un acide. Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé. Matière appropriée pour diluer ou neutraliser: Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque. Après neutralisation, aucune toxicité n'est observée. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 1

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R1

Page 10 de 13

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
7664-93-9	acide sulfurique à 96 %					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	16-28	96 h	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)	ECHA
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Desmodesmus subspicatus	ECHA OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA OCDE 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,15	35 d	Tanytarsus dissimilis	ECHA
5329-14-6	acide sulfamidique; acide sulfamique; acide sulfamique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	70,3	96 h	Tête de boule	ECHA OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	48 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	ECHA OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	71,6	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	> 60	34 d	Danio rerio	ECHA OCDE 210
	Toxicité pour les algues	NOEC	18 mg/l	3 d	Desmodesmus subspicatus	ECHA OCDE 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	19 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA OCDE 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	> 200	3 h	Boue activée	ECHA OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé. La fraction organique de ce produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
5329-14-6	acide sulfamidique; acide sulfamique; acide sulfamique	0,0

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 1

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R1

Page 11 de 13

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Le produit est un acide. Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé. Matière appropriée pour diluer ou neutraliser: Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque.

Code d'élimination des déchets - Produit

160303 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160507 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques d'origine minérale à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3264

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide sulfurique à
transport de l'ONU: 96 %)

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8

Code de classement: C1

Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

Catégorie de transport: 3

N° danger: 80

Code de restriction concernant les

tunnels: E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3264

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide sulfurique à
transport de l'ONU: 96 %)

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8

Code de classement: C1

Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 1

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R1

Page 12 de 13

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3264
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (acide sulfurique à 96 %)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	223, 274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-B
Groupe de ségrégation:	1 - acids

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3264
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (acide sulfurique à 96 %)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y841
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	856
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: fortement caustique. Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

2004/42/CE (COV): 0,06 % (0,654 g/l)

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 1

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R1

Page 13 de 13

Ce produit est réglementé par le Règlement (UE) 2019/1148 : toutes les transactions suspectes et les disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national concerné.

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 16.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Les principales références bibliographiques et sources de données

Fiche de données de sécurité, ECHA

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 2

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R2

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

sera PO4 Test, Reagenz 2

EAN

4001942040020
4001942040037
4001942040044
4001942049306
4001942077156

UFI: AVVH-0J3J-UW1R-XHYA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Solution pour déterminer les paramètres de l'eau dans courante et l'eau des aquariums.

Le produit est destiné à la consommation des particuliers.

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:	sera Werke Heimtierbedarf	
	J. Ravnak GmbH & Co. KG	
Rue:	Borsigstraße 49	
Lieu:	D-52525 Heinsberg	
Boîte postale:	1466	
	D-52518 Heinsberg	
Téléphone:	+49 (0)2452 91260	Téléfax: +49 (0)2452 5922
e-mail:	info@sera.de	
Interlocuteur:	Dr. Matthias Dahm	
e-mail:	sds.info@sera.biz	
Internet:	www.sera.de	
Service responsable:	Labor	

Fournisseur

Société:	sera GmbH	
Rue:	Borsigstr. 49	
Lieu:	D-52525 Heinsberg	
Boîte postale:	1466	
	D-52518 Heinsberg	
Téléphone:	+49 (0)2452 91260	Téléfax: +49 (0)2452 5922
e-mail:	info@sera.de	
Interlocuteur:	Dr. Matthias Dahm	
e-mail:	sds.info@sera.biz	
Internet:	www.sera.de	
Service responsable:	Labor	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0)2452 91260 (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)
+49 (0)2452 9126555

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Corr. 1; H314

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 2

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R2

Page 2 de 12

Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acide sulfurique à 96 %

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un médecin.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Solution fortement diluée d'un acide inorganique. Solution aqueuse de sels inorganiques.

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
7664-93-9	acide sulfurique à 96 %			10 - < 15 %
	231-639-5	016-020-00-8	01-2119458838-20	
	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1; H290 H314 H318			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
7664-93-9	231-639-5	acide sulfurique à 96 %	10 - < 15 %
	par voie orale: DL50 = 2140 mg/kg Skin Corr. 1A; H314: >= 15 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - < 15 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - < 15		

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 2

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R2

Page 3 de 12

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Le produit lui-même n'est pas combustible. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre, Chlorure d'hydrogène (HCl), Produits de pyrolyse, toxique.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les non-secouristes

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 2

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R2

Page 4 de 12

Pour les secouristes

Colmater les bouches de canalisations. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Le produit est un acide. Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé. Matière appropriée pour diluer ou neutraliser: Eau, Chaux, Soda.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles). Collecter la fuite de liquides dans des armoires équipées de cuvettes montées sur roulettes.

Pour le nettoyage

Déversements majeurs: Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé.
Déversements mineurs: Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé).
Bien nettoyer les surfaces contaminées. Rincer abondamment avec de l'eau.

Autres informations

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13 Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Tenir hors de portée des enfants.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Information supplémentaire

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Poser des couvercles sur les conteneurs immédiatement après utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger des radiations solaires directes.
Ne pas stocker à des températures de moins de 0°C. Température de stockage recommandée: à température ambiante

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas mélanger avec des lessives alcalines.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 2

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R2

Page 5 de 12

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Solution pour déterminer les paramètres de l'eau dans courante et l'eau des aquariums.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7664-93-9	Acide sulfurique	-	0,05t		VME (8 h)	
		-	3		VLE (15 min)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur	
7664-93-9	acide sulfurique à 96 %			
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	0,05 mg/m³	
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	0,1 mg/m³	

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental	Valeur	
7664-93-9	acide sulfurique à 96 %	
Eau douce	0,003 mg/l	
Eau de mer	0,0 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0,002 mg/kg	
Sédiment marin	0,002 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	8,8 mg/l	

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Éviter le contact avec la peau. Porter des gants appropriés.

Modèle de gants adapté résistant aux acides

Matériau approprié: FKM (caoutchouc fluoré), Caoutchouc butyle

Épaisseur du matériau des gants: 0,4-0,7 mm

Temps de passage (durée d'utilisation maxi): > 2 h

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 2

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R2

Page 6 de 12

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Pas nécessaire vu la petite capacité du conteneur.

Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire portant un filtre du modèle B2.

Protection contre les risques thermiques

Non inflammable. Le produit lui-même n'est pas combustible. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre, Chlorure d'hydrogène (HCl), Produits de pyrolyse, toxique.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	sans odeur
Seuil olfactif:	non applicable
Point de fusion/point de congélation:	0 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	> 100 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	-0,3-0,5
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	23 hPa
(à 20 °C)	
Densité (à 20 °C):	1,07 g/cm³
Densité apparente:	non applicable
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc) (Risque d'explosion!).

Combustion entretenue:

Pas de combustion auto-entretenue

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 2

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R2

Page 7 de 12

Taux d'évaporation:	non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en solvant:	non déterminé
Teneur en corps solides:	non déterminé
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé
Durée d'écoulement:	non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Possibilité de réactions dangereuses. La dilution ou la dissolution dans l'eau est toujours accompagnée d'un fort échauffement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Base, Peroxydes, Agent oxydant.
Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Base, Agent oxydant, Métaux alcalins, Métaux légers, Peroxydes.
Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc)
(Risque d'explosion!).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de soufre, Chlorure d'hydrogène (HCl), Produits de pyrolyse, toxique.
La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

Information supplémentaire

Corrode les métaux communs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7664-93-9	acide sulfurique à 96 %				
	orale	DL50 2140 mg/kg	Rat	ECHA	OCDE 401

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)
Provoque de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)
Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).

sera PO4 Test, Reagenz 2

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R2

Page 8 de 12

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Expériences tirées de la pratique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Autres informations

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Information supplémentaire

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Le produit est un acide. Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé. Matière appropriée pour diluer ou neutraliser: Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque. Après neutralisation, aucune toxicité n'est observée. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
7664-93-9	acide sulfurique à 96 %					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	16-28	96 h	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)	ECHA
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Desmodesmus subspicatus	ECHA OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA OCDE 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,15	35 d	Tanytarsus dissimilis	ECHA

12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la matière est inorganique.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 2

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R2

Page 9 de 12

12.4. Mobilité dans le sol

Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la matière est inorganique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Le produit est un acide. Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé. Matière appropriée pour diluer ou neutraliser: Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque.

Code d'élimination des déchets - Produit

160303 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160507 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques d'origine minérale à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 3264

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide sulfurique à 95-97 %)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

8

Code de classement:

C1

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 2

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R2

Page 10 de 12

Catégorie de transport: 3
N° danger: 80
Code de restriction concernant les tunnels: E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3264
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide sulfurique à 95-97 %)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 8
Code de classement: C1
Dispositions spéciales: 274
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3264
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (acide sulfurique à 95-97 %)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 8
Dispositions spéciales: 223, 274
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1
EmS: F-A, S-B
Groupe de ségrégation: 1 - acids

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3264
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (acide sulfurique à 95-97 %)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 8
Dispositions spéciales: A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
Passenger LQ: Y841
Quantité exceptée: E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 2

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R2

Page 11 de 12

Attention: fortement caustique. Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Ce produit est réglementé par le Règlement (UE) 2019/1148 : toutes les transactions suspectes et les disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national concerné.

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,4,5,6,7,8,9,12,15,16.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Les principales références bibliographiques et sources de données

Fiche de données de sécurité, ECHA

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 2

Date de révision: 04.09.2023

Code du produit: PO4-R2

Page 12 de 12

Information supplémentaire

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 3

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: PO4-R3-2008

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

sera PO4 Test, Reagenz 3

EAN

4001942040020

4001942040037

4001942040044

4001942049306

4001942077156

N° CAS: 50-81-7

N° CE: 200-066-2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Solide pour déterminer les paramètres de l'eau dans courante et l'eau des aquariums.

Le produit est destiné à la consommation des particuliers.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**Société: sera Werke Heimtierbedarf
J. Ravnak GmbH & Co. KG

Rue: Borsigstraße 49

Lieu: D-52525 Heinsberg

Boîte postale: 1466

D-52518 Heinsberg

Téléphone: +49 (0)2452 91260

Téléfax: +49 (0)2452 5922

e-mail: info@sera.de

Interlocuteur: Dr. Matthias Dahm

e-mail: sds.info@sera.biz

Internet: www.sera.de

Service responsable: Labor

Fournisseur

Société: sera GmbH

Rue: Borsigstr. 49

Lieu: D-52525 Heinsberg

Boîte postale: 1466

D-52518 Heinsberg

Téléphone: +49 (0)2452 91260

Téléfax: +49 (0)2452 5922

e-mail: info@sera.de

Interlocuteur: Dr. Matthias Dahm

e-mail: sds.info@sera.biz

Internet: www.sera.de

Service responsable: Labor

1.4. Numéro d'appel d'urgence:+49 (0)2452 91260 (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures
d'ouverture du bureau.)

+49 (0)2452 9126555

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 3

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: PO4-R3-2008

Page 2 de 9

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)..

2.2. Éléments d'étiquetage**Conseils supplémentaires**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances****Caractérisation chimique**

Substance, organique (Acide)

Formule: C₆H₈O₆

Poids moléculaire: 176,12

Composants dangereux

aucune/aucun (conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Enlever les vêtements contaminés. Brosser les vêtements souillés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le produit provoque une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂).

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 3

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: PO4-R3-2008

Page 3 de 9

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les non-secouristes

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

Pour le nettoyage

Déversements majeurs: Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé.

Déversements mineurs: Recueillir mécaniquement.

Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Tenir hors de portée des enfants. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Information supplémentaire

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Poser des couvercles sur les conteneurs immédiatement après utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Sensible à l'humidité. Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 3

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: PO4-R3-2008

Page 4 de 9

contamination et l'absorption d'humidité. Protéger des radiations solaires directes.

Température de stockage recommandée: à température ambiante

Conseils pour le stockage en commun

Pas de matières à signaler spécialement.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Solide pour déterminer les paramètres de l'eau dans courante et l'eau des aquariums.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Éviter le contact avec les yeux. Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection contre la poussière

Pas nécessaire vu la petite capacité du conteneur.

Protection des mains

Il n'est pas nécessaire de se protéger les mains.

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable.

Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. En cas de formation de poussières ou d'aérosol, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre du modèle P2.

Protection contre les risques thermiques

Non inflammable. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂)

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide
Couleur:	blanc, cristallin
Odeur:	sans odour
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	191 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 191 °C
Inflammabilité:	Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 3

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: PO4-R3-2008

Page 5 de 9

Point d'éclair:	non déterminé
Température d'auto-inflammation:	380 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	2,1-2,6 (50 g/l)
Viscosité cinématique:	non applicable
Hydrosolubilité:	330 g/L
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	-1,85
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,65 g/cm³
Densité apparente:	non déterminé
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Le produit n'est pas: Explosif. Au contact de l'air, les poussières peuvent former un mélange explosif.

Combustion entretenue:

Pas de combustion auto-entretenue

Température d'inflammation spontanée

solide:

non déterminé

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité**Taux d'évaporation:**

non déterminé

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

0 %

Teneur en corps solides:

100,00 %

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

non applicable

Point d'écoulement:

non applicable

Viscosité dynamique:

non applicable

Durée d'écoulement:

non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des radiations solaires directes., Sensible à l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant, Air, humide, Métaux légers

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂).

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 3

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: PO4-R3-2008

Page 6 de 9

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cause une irritation cutanée et oculaire. L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible.

Autres informations

Aucune donnée disponible.

Information supplémentaire

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

En raison des données disponibles relatives à l'élimination/la décomposition et le potentiel de bioaccumulation, des effets nocifs à long terme pour l'environnement sont peu probables. Non nocif pour les organismes aquatiques jusqu'à la concentration testée.. Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est considérée comme étant facilement biodégradable.

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 3

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: PO4-R3-2008

Page 7 de 9

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160306 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

Code d'élimination des déchets - Résidus

160509 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 3

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: PO4-R3-2008

Page 8 de 9

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV):

100 % (1650 g/l)

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

sera PO4 Test, Reagenz 3

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: PO4-R3-2008

Page 9 de 9

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Les principales références bibliographiques et sources de données

Fiche de données de sécurité, ECHA

Information supplémentaire

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.